



CERTIFICAT QUALIBAT « RGE »

NUMÉRO

E-E58961

VALABLE JUSQU'AU 17/11/2027

ÉDITÉ LE

05/10/2026

SITUATION ADMINISTRATIVE ET JURIDIQUE

Date de création : 01/01/1976

Forme juridique : SAS

Capital : DEPUIS LE 01/10/2026
15 000

Raison sociale : CHATEL ENTREPRISE

10 RUE GUY SZEWC
17340 CHATELAILLON PLAGE

Registre du commerce ou répertoire des métiers :
RC LA ROCHELLE 1981B00058

Siret : 321 722 472 00024

Code NACE : 4391B

Numéro caisse de congés payés : 5414939

Assurance Responsabilité Travaux :

SMABTP 1247000/001 474794/0

Assurance Responsabilité Civile :

SMABTP 1247000/001 474794/0

Situation fiscale et sociale : A jour au 31/08/2026

Téléphone : 05 46 56 23 45

Fax :

Portable : 06 85 10 23 14

Site Internet : <http://www.chatel-entreprise-couverture.fr>

E-mail : contact@chatel-entreprise-couverture.fr

Responsabilité légale :

SBARRAUX HOLDING (994 603 231) / BARRAUX STÉPHANE PRÉSIDENT

Effectif moyen : 19

Tranche de classification : EFF2C

QUALIFICATION PROFESSIONNELLE

Code	Qualification(s) en cours de validité	* Date d'attribution
3101	Tuiles à emboîtement ou à glissement Mention RGE	14/10/2025
3111	Tuiles canal (Technicité courante) Mention RGE	14/10/2025
3143	Fenêtres de toit en pente Mention RGE	14/10/2025
3152	Couverture en métaux sauf plomb (Technicité confirmée) Mention RGE	07/11/2023
3811	Parois en bardages simples (Technicité courante) Mention RGE	07/11/2023

Catégories de travaux RGE couvertes

Catégories	Date d'attribution
o Fenêtres de toit	01/01/2021
o Isolation des murs par l'extérieur	01/01/2021
o Isolation des toitures terrasses ou des toitures par l'extérieur	01/01/2021
o Isolation des combles perdus	01/01/2021

* ou du plus récent renouvellement

LE PRÉSIDENT
DE QUALIBAT

Gérard SÉNIOUR

SIGNATURE
DU TITULAIRE



05/10/2025 13:47

La (ou les) qualification(s) « RGE » atteste(nt) de la conformité aux exigences applicables à la « Reconnaissance Garant de l'Environnement », suivant le « référentiel pour l'attribution et le suivi d'une qualification professionnelle d'entreprise et la délivrance du certificat », ainsi que les éventuelles exigences complémentaires et/ou particulières associées aux qualifications ci-dessus, en vigueur à la date de la demande.